

# St Hilaire St Mesmin & Vous

Bulletin d'informations municipales  
de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin



p.9

Retrouvez  
les travaux de l'église

Le mot du maire

p.2

Vie communale

p.3

Vie associative  
& culturelle

p.14

Environnement

p.17

Recette

p.20

Infos pratiques

p.21

Divers

p.22

Rétrospective

p.24

## Infos publication

Revue municipale et d'informations de la Commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Diffusion gratuite. Juin 2025. Directeur de la publication : S. Chouin, Maire  
Rédacteurs : Commission Communication  
Création : Women and Men  
Photo de couverture : Mairie  
Impression : Maxime Ollivier  
Le contexte éditorial peut conduire la commission communication à réduire ou modifier certains articles.



## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour ce nouvel édito. Tout d'abord, je tiens à saluer le séjour de nos amis d'Erkheim, qui s'est déroulé du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ces moments d'échanges et de partage restent précieux pour renforcer les liens qui nous unissent.

Le 21 juin se dérouleront les animations de la fête de la musique portée par l'association Festhilaire que je remercie vivement.

La fin du mois sera marquée par notre traditionnel marché aux cerises, rendez-vous incontournable de notre commune, qui se tiendra les 28 et 29 juin. Nous vous y attendons nombreux pour célébrer ensemble ce fruit emblématique de notre région.

En juillet, notre commune accueillera le rassemblement des Saints Hilaire de France et du Canada les 5 et 6 juillet. Une belle occasion de partager des moments conviviaux et de renforcer les liens avec nos amis d'outre-Atlantique.

Juin, c'est aussi le temps des examens pour nos élèves. Je souhaite à tous nos jeunes beaucoup de réussite et de confiance dans cette étape importante de leur parcours.

Le début d'année a été marqué par les débats budgétaires au sein du Conseil Municipal. Une nouvelle fois, les taux d'imposition de la fiscalité communale resteront inchangés, pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, témoignant de notre volonté de préserver le pouvoir d'achat de nos

habitants. Notre endettement reste à un niveau plus que raisonnable.

Malgré les contraintes liées à la hausse des coûts de fonctionnement, et les réductions de dotations de l'État, nous continuons à envisager l'avenir avec optimisme. C'est dans cet esprit que nous avons dressé le bilan de l'exercice 2024 et voté à l'unanimité le budget 2025. Vous trouverez dans ce bulletin municipal les orientations budgétaires et les détails des investissements en cours, notamment le budget participatif, reconduit à nouveau cette année.

Le projet de réhabilitation du « garage en bois » du parc de la mairie en espace culturel est retardé, le temps de réunir les financements nécessaires pour en limiter l'impact financier sur notre budget.

Les gros travaux de voirie concerneront cette année la route des Muids, entre la boulangerie de la Pointe et le château d'eau, ainsi que la venelle du Cloître. Quant à notre église, les travaux concerneront le caquetoire, les abat-sons, la toiture et le paratonnerre.

Les études se poursuivent concernant la création d'une passerelle sécurisée pour les mobilités douces et les personnes à mobilité réduite sur le pont Saint-Nicolas. Orléans Métropole désignera prochainement un maître d'œuvre pour ce projet.

La mise en place de la télérelève des compteurs d'eau est en cours d'installation sur l'ensemble de la commune. Le service de l'eau de la Métropole est en charge de ce

changement qui doit apporter plus de souplesse et de fiabilité dans la relève des compteurs, permettre à terme de détecter les fuites d'eau, de mettre en place le paiement des factures, mais aussi notamment par prélèvement...

Je tiens par ailleurs à féliciter l'ensemble de nos administrés pour leur mobilisation lors du recensement, avec un taux de réponse de plus de 99,3%. Un grand merci à toutes et tous. Les résultats nous seront prochainement communiqués par l'INSEE.

Je suis également heureux de vous annoncer que la guinguette au Pâtis, issue du budget participatif, ouvrira dès ce mois de juin. Une belle initiative qui apportera convivialité et animation à notre village.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres de l'équipe municipale, nos agents communaux et nos associations, dont le dévouement et l'investissement permettent de faire vivre notre commune au quotidien. Leur engagement est un moteur essentiel de notre cohésion et de notre dynamisme local.

C'est avec optimisme, passion et détermination que nous poursuivrons notre mission.

Continuons, ensemble, à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, se rencontrer et bâtir l'avenir.

**Avec toute ma considération,  
Passez un bel été.**

**Stéphane CHOUIN**

## Ça y est, il est parti !

La restauration du Fourgon incendie Delaugère et Clayette appartenant à la commune, soutenue financièrement par des donateurs via La fondation du Patrimoine pour un montant de 6882 €, le Crédit Agricole pour un montant de 10000 €, le Delaugère et Clayette Club pour un montant de 1000 € et la DRAC pour un montant de 12329 €, va enfin débiter !

Après des déboires quant à l'attribution du marché de restauration suite à la défection du prestataire initialement retenu, le fourgon vient d'être remis entre les mains d'un spécialiste de la restauration de vieux véhicules (OLIMET Collection à Préveranges dans le Cher près de La Châtre) qui s'est adjoint pour cette occasion les services d'un spécialiste de la boiserie automobile Marcadier à Fléac en Charente.

D'ici un an, il pourra, à nouveau, faire la fierté des Loirétains sur sa terre d'origine.

L'appel aux dons ouvre droit à une réduction d'impôts. N'hésitez pas à en profiter.





## Compte rendu des derniers conseils municipaux

- **PREND S ACTE** du rapport du Maire sur les délégations du Conseil Municipal
- **ADOPTÉ** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024
- **APPROUVÉ** le compte financier unique 2024 présentant un résultat de clôture comprenant :
  - Un excédent de fonctionnements de **811 497,49 €**
  - Un excédent d'investissement de **752 947,73 €**
- **DÉCIDÉ** d'affecter l'excédent de fonctionnements du budget principal de l'année 2024 d'un montant de **811 497,49 €** à l'article 1068, afin de financer les travaux d'immobilisations corporelles sur l'exercice 2025 et **DÉCIDÉ** de reprendre le résultat de la section d'investissement au compte 001 sur l'exercice 2025 en recettes d'investissement
- **FIXÉ** comme suit les taux applicables aux diverses impositions communales au titre de l'année 2025 :
  - Taxe d'habitation : 17,20 %
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,54 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 85,93 %
- **VOTÉ** le Budget unique de la commune de l'année 2025 qui s'équilibre à la somme de :
  - En fonctionnement à **3 355 047,80 €**
  - En investissement à **4 465 385,99 €**
- **VOTÉ** les subventions 2025
- **AUTORISÉ** monsieur le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec la Société Musicale de St-Hilaire-St-Mesmin pour 2025
- **ATTRIBUÉ** des frais de représentation à monsieur le maire, **FIXE** le montant de cette enveloppe annuelle à 2 000 euros, **PRÉCISÉ** que les frais de représentation seront pris en charge dans la limite de cette enveloppe annuelle, sur présentation de justificatifs correspondants et **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires au versement de ces frais au chapitre 65, article 65316
- **AUTORISÉ** monsieur le maire à solliciter auprès d'Orléans Métropole une subvention de 36 500 € dans le cadre du fonds de solidarité métropolitain 2023/2026 pour le projet de travaux divers au complexe sportif du Pâtis et **AUTORISÉ** monsieur le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision, notamment signer toutes les pièces relatives à cette demande
- **AUTORISÉ** monsieur le maire à solliciter auprès d'Orléans Métropole une subvention de 51 500 € dans le cadre du fond de solidarité métropolitain 2023/2026 pour le projet des travaux de restauration de l'église et **AUTORISÉ** monsieur le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision, notamment signer toutes les pièces relatives à cette demande
- **DÉCIDÉ** de mettre en place le dispositif de remise de bons cadeaux auprès des bénévoles (Médiathèque, Monsieur REAU, Monsieur PLANCHON) qui ont œuvré sur l'année 2024, **ACCEPTÉ** de verser des bons d'achat d'une valeur globale de 79,80 € par bénévole et **AUTORISÉ** monsieur le maire à procéder au paiement de la facture correspondante à la valeur des bons cadeaux achetés
- **SOUTIENT** les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante : don d'un montant de 1 € par habitant soit 3 242 € à La Protection et **AUTORISÉ** monsieur le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération
- **AUTORISÉ** monsieur le maire à engager les frais nécessaires à l'acquisition du bien immobilier sis 966 route d'Orléans à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (45160), sur une parcelle cadastrée section AI numéro 867 d'une contenance de 984 m<sup>2</sup> et **AUTORISÉ** Monsieur Le Maire à signer l'acte notarié pour l'acquisition dudit bien au profit de la Commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, au prix de 380 000,00 euros (frais de notaire non inclus)
- **APPROUVÉ** la convention de mise à disposition individuelle d'un agent de la collectivité de Fleury-les-Aubrais pour exercer les missions de délégué à la Protection des données ; la durée a été fixée à 1 an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 avec renouvellement par tacite reconduction 3 fois maximum et **AUTORISÉ** monsieur le maire, à signer ladite convention
- **DÉCIDÉ** de verser une participation financière de 53 € (arrondi) par enfant, pour une classe découverte pour 3 enfants Hilaïrois scolarisés hors commune, en déduction du reste à charge de la famille. Cette participation sera réglée directement à l'organisateur du séjour.
- **APPROUVÉ** la convention de service commun relative à la mutualisation de la direction des systèmes d'information entre Orléans Métropole et les communes de Boigny-sur-Bionne, Chanteau, Ingré, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Olivet, Orléans, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Semoy au 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour une durée de 1 an renouvelable 1 an par



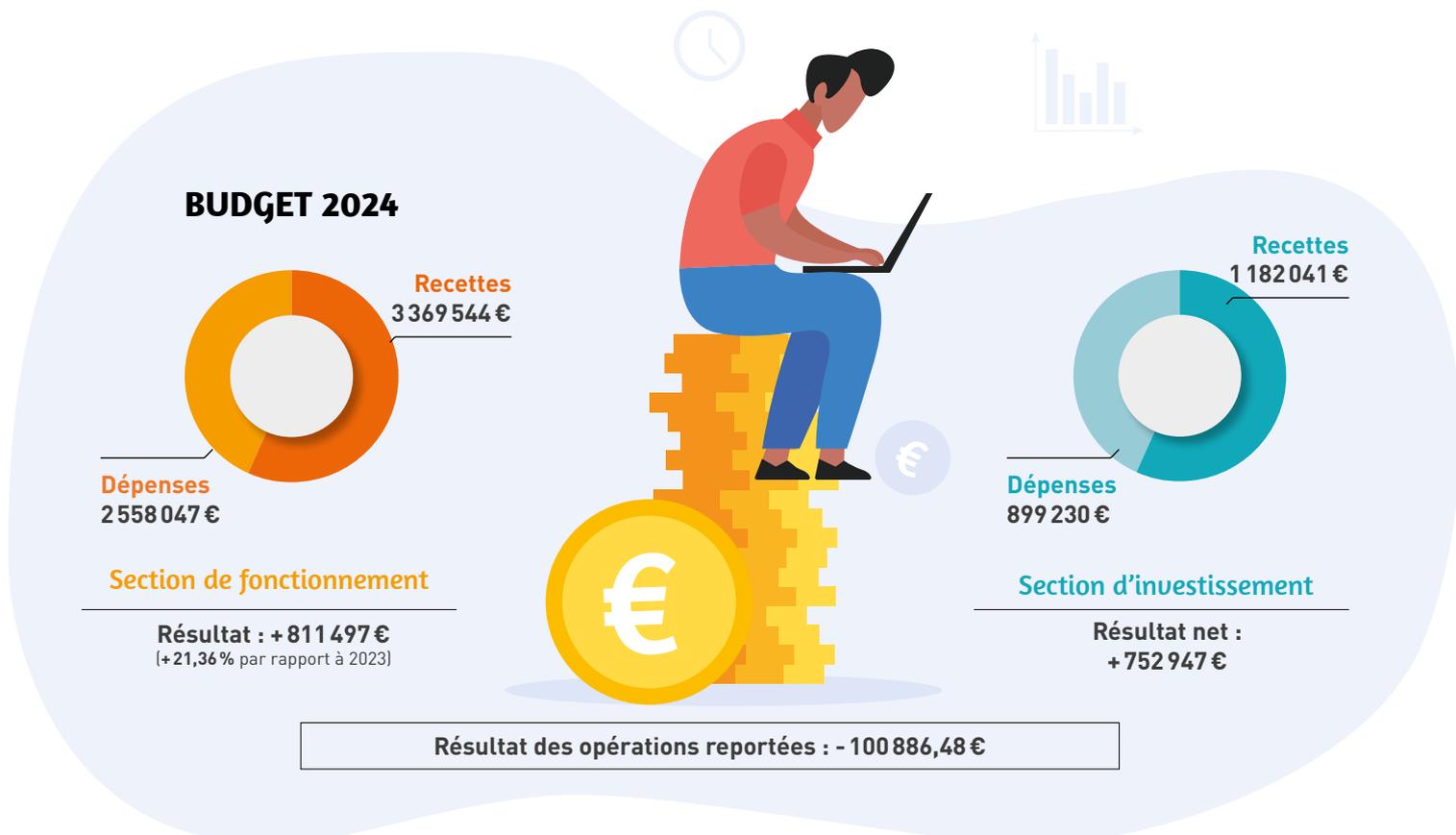
## Les subventions 2025

LIBELLÉ	MONTANT FONCT.	MONTANT INVEST.
<b>SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HILAIROISES</b>		
Amicale des parents d'élèves	500,00 €	
Association Familiale	1 000,00 €	
Association productrice de cerises	100,00 €	
Brin de talent Hilairois	500,00 €	
Club de l'Amitié	500,00 €	
Club photo	750,00 €	
Comité de jumelage	2 200,00 €	
Comité des fêtes intercommunales des Muids	600,00 €	
Comme on danse	1 200,00 €	
Cyclorandonneurs de la Pointe de Courpin	300,00 €	
Eco Hand Ball	5 200,00 €	
Festhilaire	3 500,00 €	
La Pie Chorus	1 200,00 €	
Peintres en herbe	1 200,00 €	
Pok'Hair	300,00 €	
Racing Club	3 000,00 €	
Société de chasse	200,00 €	
Société histoire locale	500,00 €	
Société de musique	25 000,00 €	250,00 €
Sport Loisirs GYM	1 000,00 €	
St-Pryvé-St-Hilaire Football Club	16 000,00 €	
Tennis Club = 5500 € en fonc. + 650 en invest, déduit solde subv CR année 2022	- ----,-- €	
Traces Hilairoises	500,00 €	
Troupe de la Luette	1 500,00 €	
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>66 750,00</b>	<b>250,00 €</b>
<b>SUBVENTIONS ÉCOLES (OBLIGATOIRES)</b>		
École Maternelle coopérative scolaire (4 classes)	4 067,00 €	2 557,34 €
École Primaire Coopérative 1 <sup>re</sup> demande (séjours)	9 000,00 €	1 800,00 €
École Primaire Coopérative 2 <sup>e</sup> demande (fonctionnement)	2 000,00 €	
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>15 067,00 €</b>	<b>4 357,34 €</b>
<b>SUBVENTIONS DIVERSES À CARACTÈRE SOCIAL</b>		
ADPEP 45	100,00	
Asso l'arche des souvenirs (Cléry- St-André)	100,00 €	
Association des conciliateurs de justice de la Cour d'appel d'Orléans	150,00 €	
La grande lessive	50,00 €	
Les bibliothèques sonores	100,00 €	
Loiret Nature Environnement	150,00	
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>650,00 €</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>82 467,00 €</b>	<b>4 607,34 €</b>

tacite reconduction, **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer ladite convention et **IMPUTÉ** les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget principal

- **APPROUVÉ** le renouvellement d'une participation financière de la Commune pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'année 2025 et suivantes jusqu'à fin du mandat actuel
- **PREND ACTE** du rapport d'activité et de développement durable 2023 d'Orléans Métropole, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023 d'Orléans Métropole, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023 d'Orléans Métropole, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2023 d'Orléans Métropole
- **ALLOUÉ** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association « spéléologie Subaquatique Loiret » pour le projet de traçage hydrogéologique entre la Source/perte de Viveret (dans le bassin des Tacreniers en amont du pont autoroutier sur le Loiret) et les sources du Loiret en aval

# Une gestion au service des Hilairois



## Des résultats 2024 remarquables, socle du dynamisme communal

L'année 2024 s'achève sur un bilan financier très favorable pour la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Grâce à une gestion rigoureuse et stratégique, le Compte Financier Unique (CFU) fait état d'un excédent global de 1,56 million d'euros, en nette progression, confirmant la robustesse de nos finances locales.



## Pour un résultat global 2024 de 1 463 558,74 €

Ces chiffres traduisent une gestion économe et efficace, avec des économies notables sur les charges générales (gaz et électricité : -21,5%, voirie : -29%, entretien espaces verts : -72%) tout en absorbant une hausse des dépenses de personnel (+5,44%).

## Des investissements ambitieux et ciblés

Depuis 2020, la commune connaît un essor important en matière d'investissement, avec près de 11,6 millions d'euros engagés sur le mandat, soit une hausse de +81% par rapport au mandat 2008-2014 et de 52% par rapport au mandat 2014-2020.

## Réalisations 2024 marquantes :

- Acquisition de terrains (Franquette, Verdun)
- Aménagement du skate park, terrains de basket 3x3, la clôture du terrain d'honneur
- Les plantations de haies au Pâtis et au restaurant scolaire
- Travaux au cimetière, église, gymnase, école maternelle
- Réhabilitation du sentier du Loiret, l'aménagement du ponton, cheminements du parc de la mairie
- Achat minibus, panneau lumineux, serveurs et vidéoprotection
- La réhabilitation de la cuisine de la salle des fêtes, les travaux d'extension du Centre Technique Municipal
- Les divers travaux de voiries

## : le budget 2025 de votre commune

### Orientations 2025 :

- Acquisitions foncières stratégiques : 800 000 €
- Aménagement d'espaces publics : 676 000 €
- La reprise des voiries de la route des Muids et de la Venelle du Cloître
- L'aménagement d'un parking d'une dizaine de places rue de Verdun
- La réalisation d'une fresque sur le transformateur Enedis de la place du marché
- Travaux à la mairie, à l'église, aux terrains de tennis, aux locaux petite enfance
- La reconduction du budget participatif, l'embellissement communal

### Une fiscalité stable depuis 2011

Les taux d'imposition 2025 restent inchangés pour la quatorzième année consécutive :

- Taxe d'habitation : 17,20 %
- Taxe foncière bâtie : 48,54 %
- Taxe foncière non bâtie : 85,93 %

Cette stabilité fiscale est le fruit d'une gestion rigoureuse et d'une volonté politique de ne pas alourdir la charge fiscale des ménages.

### Une dette faible et sous contrôle

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'encours de dette s'élève à 938 728 €, soit 295 € par habitant, contre 666 € en moyenne pour les communes comparables. Même en cas de réalisation complète du budget d'investissement 2025, la dette par habitant resterait inférieure à la moyenne nationale.

### Un budget 2025 équilibré et résolument tourné vers l'avenir

Le Conseil municipal a adopté un budget primitif 2025 ambitieux et équilibré :

- Fonctionnement : 3 355 047 €
- Investissement : 4 465 385 €

L'excédent de fonctionnements 2024 servira à financer les investissements 2025.

### Soutien actif à la vie locale et associative

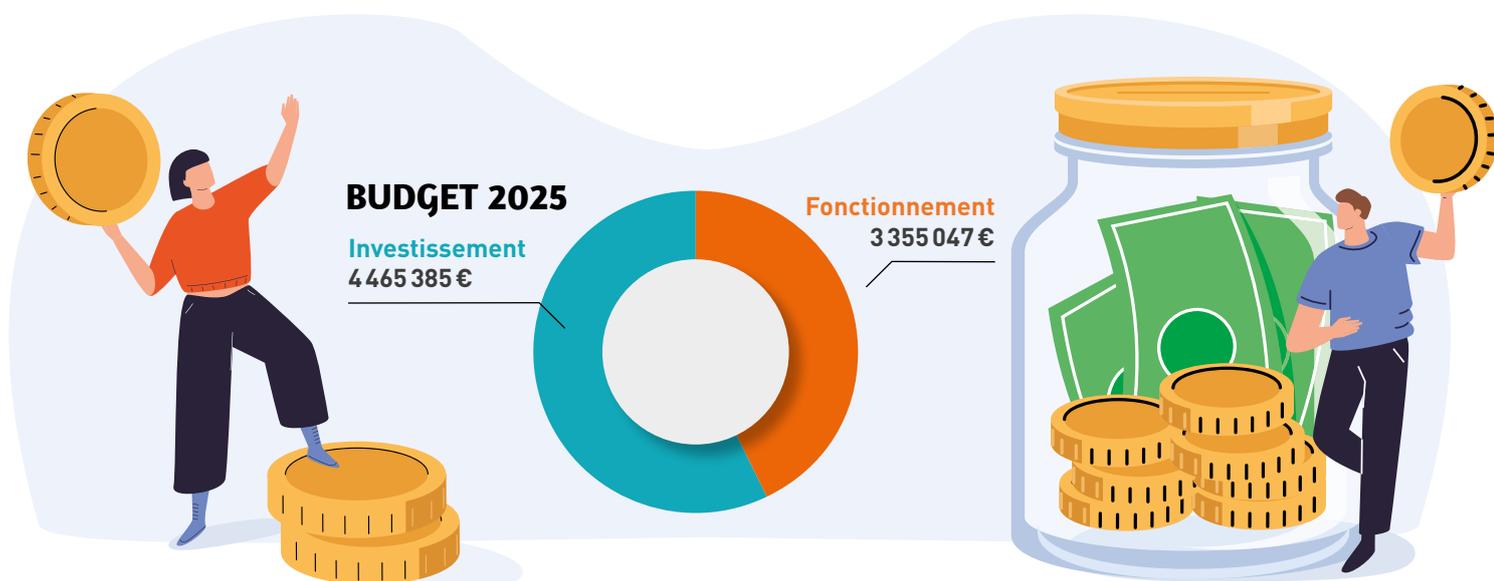
La commune continue de soutenir activement les associations, les écoles et les actions de solidarité :

- Subventions 2025 : 89 124 € (fonctionnement et investissement)
- Appui aux projets musicaux, culturels, sportifs, scolaires
- Subvention exceptionnelle pour les victimes du cyclone Chido à Mayotte

### Une stratégie budgétaire alliant tradition et modernité

Le budget 2025 de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin incarne une vision fondée sur la rigueur, la solidarité, la transition écologique et l'investissement dans les infrastructures de demain. Il respecte les grands équilibres financiers tout en préparant activement l'avenir.

**Notre cap est clair : tradition, efficacité et ambition au service du bien commun.**





# Art-Fresque

**Art-Fresque a mené ce projet de trompe-l'œil sur le poste électrique, avec une équipe resserrée de la mairie, Daniel Bizeau, en porteur de projet, entouré de Carole Bellanger, Emmanuelle Sudul-Dominique et Isabelle Lanson, sous l'œil vigilant de M. le Maire. Car transformer un bâtiment public au cœur de la commune, avec un choix artistique fort et durable, n'est pas une décision si facile. Cela exige un engagement fort.**

## Le projet de l'aménagement du quartier de la Poste

L'aménagement du quartier de la poste avait débuté par la transformation de l'espace à l'arrière de la Poste, avec table et bancs circulaires, puis par un trompe-l'œil habillant le pignon aveugle et disgracieux du bâtiment de l'Agence Postale Communale (APC), réalisé par Art-Fresque en mai 2023.

Il se poursuit avec la transformation de ce poste électrique, dont la commune a la responsabilité (ENEDIS construit et exploite le poste électrique, mais l'ensemble appartient à la commune, qui a donc la responsabilité entière de son entretien et, si elle le souhaite, de son éventuelle décoration), et que beaucoup de nos concitoyens voient comme une « verrue ». Déplacer ce bâtiment aurait coûté de l'ordre du million d'euros ! Ce projet de fresque a engagé un budget sans commune mesure (25 000 €, restauration du bâtiment et fresque comprises).

## Le choix d'un trompe-l'œil pour la décoration du poste électrique

Le projet a rapidement convergé sur le principe d'un trompe-l'œil représentant une serre. Le premier objectif est de faire « disparaître » l'objet urbain du regard, alors que le poste électrique décrépi attire forcément la vue. Ensuite, il s'agit de réaliser une œuvre plaisante à l'œil, artistique, qui s'intègre dans le terroir. La richesse de la flore et la passion du

jardinage offrent des thèmes ouvrant un ensemble infini de possibilités de représentation, permettant de valoriser l'ouvrage.

Mais disons-le tout de suite : le trompe-l'œil n'est pas un poster ou un tableau de maître, c'est une œuvre urbaine, qui trompe-l'œil parfaitement quand on le regarde incidemment, en passant en voiture par exemple, mais qui ensuite s'apprécie par la qualité picturale. Tout ça est fait à l'aide d'un simple pinceau.

Qui dit trompe-l'œil dit réalisme, qu'on ne voit pas au premier abord, mais qui concourt à l'illusion : une serre est faite de verrières, à travers lesquelles on voit par transparence, et donc Art-Fresque s'est attaché à représenter les bâtiments qu'on est censé apercevoir à travers les vitres.

Des détails très réalistes, comme un lapin, un rouge-gorge, une livre, un panier de cerises, une affiche XVIII<sup>e</sup> d'un fraisier, attirent l'œil, floutent le reste et renforcent l'effet de trompe-l'œil.

Mais n'en disons pas trop : le trompe-l'œil c'est comme la magie, plus on en sait sur les ressorts créatifs, moins ça marche !

## La réalisation en atelier puis sur place

La fresque, qui couvre 40 m<sup>2</sup>, a été réalisée sur toile, en atelier, à Montreuil pour 2 d'entre elles, à Lyon pour une 3<sup>e</sup> face. La face principale, celle de la porte d'entrée a

été peinte à même le mur, en raison de sa surface trop accidentée pour recevoir une toile. Il a fallu s'adapter au support (métal pour la porte, enduit pour le mur, plastique de surcroît ondulé pour le compteur !) et que cela donne le sentiment d'une surface égale.

Quant aux toiles, elles sont marouflées, c'est-à-dire collées, sur le mur, comme on le ferait d'un papier peint. Il est quasiment impossible de distinguer entre les murs peints ou marouflés, l'indice étant une surface plus lisse pour le mur maroufflé.

2 semaines en atelier pour 3 peintres, Mélanie, Emmanuelle et Patrick, et une semaine sur place, avec Lucie la locale de l'étape, pour maroufler et intégrer à l'ensemble les toiles en les complétant au bord ont été nécessaires pour achever le projet.

Pour recevoir toile et peinture, le poste a été « préparé », c'est-à-dire poncé et enduit en totalité, à l'exception du toit couvert d'une matière plane étanche non peignable, pour recevoir une peinture murale, par la société Techni-Murs 45.

Une peinture acrylique NF à l'eau résistante à l'exposition lumineuse et aux intempéries a été utilisée, d'entretien facile (lavable à l'eau).

Certains habitants nous disent qu'ils redécouvrent même ce bâtiment anciennement disgracieux, qu'ils avaient simplement gommé de leur vue. Jusqu'à aujourd'hui.





# Une nouvelle identité pour le bâtiment Enédis

En 2022, la Place du Marché a achevé sa transformation, avec de nombreuses places de parking, entre la Maison de Santé et l'Agence Postale Communale (APC).

Très rapidement, une idée a vu le jour : **embellir les bâtiments Enédis et Orange**, pour donner plus d'éclat à ce lieu de passage très fréquenté.

La société Art-Fresque, choisie pour la qualité de ses réalisations dans de nombreuses communes de France, a parfaitement répondu au projet.

→ **En 2023**, réalisation du trompe-l'œil sur le pignon ouest de l'Agence Postale Communale

→ **Février 2025**, transformation très réussie du bâtiment Enédis en une verrière plus vraie que nature.

Cette 2<sup>e</sup> étape du projet avait été validée au budget 2024, pour un montant de 24 400 euros :

→ 4 160 euros pour la préparation du bâtiment, confiée à la société Techni-Murs 45

→ 19 243 euros pour la réalisation artistique par Art-Fresque

→ Enédis a participé sous la forme d'une subvention de 1 000 euros

Le résultat est simplement magnifique, stupéfiant de réalisme. Il suffit de prendre le temps de faire le tour du bâtiment, pour découvrir la richesse des

détails et la beauté des couleurs.

À l'occasion du 1<sup>er</sup> marché de l'année 2025, qui s'est tenu le 13 avril, une inauguration officielle a eu lieu en présence du maire et d'élus, de 2 représentantes d'Enédis, et de M Keita, de la société Art-Fresque.

Des Hilairois étaient également présents, heureux de partager ce moment symbolique.

La 3<sup>e</sup> étape sera le bâtiment Orange. M. Keita nous a assuré avoir déjà des idées à nous proposer, l'objectif étant de finaliser le projet initial pour la fin du mandat en cours.

## Travaux église

Le chantier de restauration du caquetoire et du clocher de l'église de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a débuté ce jeudi 17 avril 2025 par les travaux de mise en conformité du paratonnerre réalisé par l'entreprise GOUGEON de Villedomer (37). Dans les jours à venir, débiteront également les travaux de maçonnerie, charpente, couverture, serrurerie et vitraux du caquetoire ainsi que les travaux de maçonnerie et couverture au niveau du clocher. Les entreprises LAGARDE, CADET, VITRAIL AND CO et GOUGEON sont les entreprises missionnées par la Municipalité pour intervenir sur ce chantier. Elles seront coordonnées par Monsieur LERICHE, Architecte du patrimoine. La Municipalité remercie tous les financeurs du projet (État, Orléans Métropole), les donateurs via la fondation du patrimoine qui va contribuer à la réalisation de ces travaux de restauration partielle de notre église « Saint-Hilaire ».



# Un nouveau panneau lumineux pour valoriser la vie locale

Depuis quelques jours, la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin s'est dotée d'un tout nouveau panneau lumineux Prismaflex, installé à la place de l'ancien panneau.

Cet équipement moderne offre de nouvelles possibilités de communication pour la mairie, les associations locales et les habitants. En plus des formats traditionnels d'affiches, le panneau permet désormais la diffusion de visuels en format portrait (jpeg) ainsi que de courtes vidéos.

**Objectif :** renforcer la visibilité des initiatives locales

Grâce à cet outil, **les événements culturels, sportifs ou associatifs** pourront être mieux mis en valeur. Les associations sont d'ailleurs **invitées à transmettre leurs visuels** afin de les

faire figurer sur le panneau. C'est un excellent moyen de dynamiser la vie communale et de **créer du lien entre les habitants.**

Pour toute diffusion :

- Format requis : **portrait (jpeg) ou vidéo courte**
- Contenu : **événement associatif ou d'intérêt communal**
- Transmission des fichiers : auprès du **service communication** de la mairie

Ce nouveau dispositif illustre la volonté de la commune de **moderniser ses outils de communication** tout en soutenant activement le tissu associatif local.

**Associations, à vos affiches !** N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour en savoir plus et profiter de cette nouvelle vitrine numérique.



## Saint-Hilaire reçoit son premier cœur

La commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin vient d'être récompensée pour son engagement en matière de sécurité routière. Elle a reçu le label « **Village Prudent** », attribué par l'association de la Prévention routière.

Ce label, symbolisé par un panneau installé à l'entrée de la ville, a été attribué après une évaluation menée par un bénévole de l'association. Ce dernier a pris en compte plusieurs aménagements mis en place par la municipalité pour sécuriser les déplacements de tous : **chaucidou, ralentisseurs, radar pédagogique, circuit éducatif** et diverses actions de sensibilisation, notamment lors du forum des associations.

La cérémonie officielle de remise du panneau s'est tenue **mardi 11 mars à l'Hôtel de Ville de Blois**. L'événement s'est déroulé en présence de Patrick Dixneuf, président de la Prévention routière, et de **Flavien Bourgeois**, directeur régional de l'association.

Grâce à cette distinction, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin affirme son engagement dans la lutte contre l'insécurité routière et la protection des usagers les plus vulnérables. Une démarche qui s'inscrit dans une volonté plus large d'amélioration du cadre de vie et du partage de la route.



## Village Prudent

## Finale du Challenge Vélo Rendez-vous le 25 juin !

La commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin est fière d'accueillir cette année la finale du Challenge Vélo, organisée par l'association Prévention routière, le mercredi 25 juin 2025.

Cet événement, à la fois ludique, éducatif et familial, met à l'honneur la sécurité à vélo et la sensibilisation aux bons comportements sur la route. Les enfants finalistes, venus de tout le département, mais aussi de notre école, s'affronteront lors d'épreuves pratiques autour de la maîtrise du vélo et du respect du Code de la route.

### Un village Prudent pour petits et grands

En parallèle de la compétition, un « Village Prudent » sera installé pour accueillir tous les habitants, avec une dizaine de stands interactifs.

### Au programme :

- Initiations aux gestes qui sauvent
- Parcours d'agilité
- Simulations de conduite
- Jeux et animations pour enfants
- Et la spectaculaire voiture tonneau, pour expérimenter (en toute sécurité) les effets d'un retournement de véhicule

### Une journée pour apprendre en s'amusant

Que vous soyez cycliste du dimanche, parent soucieux de la sécurité de vos enfants, ou simplement curieux, venez nombreux participer à cette journée festive et instructive !

L'occasion de renforcer la culture du partage de la route dans un cadre convivial.



## Quand l'opéra rapproche les générations

Pour la deuxième année consécutive, et parce qu'elle permet à la plupart des enfants de la commune de découvrir l'opéra, la mairie de Saint-Hilaire poursuit son partenariat avec La Fabrique Opéra, qui a joué cette année au Zénith d'Orléans Carmen.

Cet opéra est une histoire d'amour obsessionnel et de jalousie meurtrière. Dernier de Bizet, à l'histoire résolument moderne et profondément humaine, Carmen est aussi l'un des dix opéras les plus joués au monde... Et pour La Fabrique Opéra Val de Loire, ce chef-d'œuvre représente également un retour aux sources : *Carmen*, c'était l'œuvre qui avait inauguré l'aventure de l'association il y a dix ans. La Fabrique Opéra Val de Loire aime à se penser comme une association qui utilise l'opéra pour faire se rencontrer des métiers, des cultures, des catégories socioprofessionnelles, des générations, des territoires... qui ne se seraient peut-être jamais croisés. Et c'est ce que nous souhaitons à travers ce partenariat pour notre commune : que les enfants de l'école primaire de Saint-Hilaire aient la chance de participer à une expérience culturelle en assistant à une répétition de l'opéra et en bénéficiant d'une intervention de Monsieur Joubert à l'école. De plus, il propose une conférence en partenariat avec notre Société Musicale, pour l'ensemble de nos concitoyens.

Avec près de 20 000 spectateurs par saison et un impact pédagogique fort, La Fabrique Opéra Val de Loire continue de prouver que l'opéra peut être universel, populaire et profondément humain. La mairie de Saint-Hilaire est heureuse de la soutenir dans ses projets et se réjouit à l'idée de pouvoir offrir de nouvelles opportunités culturelles à la communauté locale.

# Saveurs, chansons et bonne humeur

Le dimanche 23 mars 2025, Carlos et Wilfried ont régalingé plus de cent convives du traditionnel repas annuel de nos aînés.

Un menu raffiné a été préparé dans la cuisine du restaurant scolaire, puis servi dans une salle décorée aux couleurs du printemps. Les convives se sont régalingés tout en se retrouvant pour un moment de partage et d'échange.

Jean-Pierre Madijowski, Chanteur-Accordéoniste-Claviériste a animé cet après-midi festif, ce qui n'a pas empêché certains invités de chanter, de jouer de l'accordéon et de l'harmonica, afin de laisser libre cours à leur corde artistique.

Claire-Marie, Marie, Lara, Lou, Louise (jeunes Hilairoises) ont parfaitement rempli leur rôle de serveuse d'un jour. Serveuse, mais pas que, car elles ont géré la vaisselle et le rangement au fur et à mesure et ont vraiment été partie prenante dans la réussite de cette journée !

Merci à tous, à Carlos, à Wilfried, aux élus présents, et à l'année prochaine !



## Une guinguette au Pâtis, un projet citoyen devenu réalité !

La commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa guinguette au cœur du site du Pâtis, un espace naturel prisé des habitants pour la promenade et la détente.

Sortie de terre au **printemps 2024**, cette **guinguette** est le projet lauréat du budget participatif 2024, fruit des idées et des votes des citoyennes et citoyens de la commune. Un bel exemple de démocratie locale et de vie partagée !

Un lieu de convivialité pour tous.

Pensée comme un lieu **chaleureux, intergénérationnel et festif**, la guinguette propose :

- **Des boissons fraîches et chaudes**
- **Des crêpes gourmandes**
- **Une offre de snacking** pour les petites faims

Un espace idéal pour se retrouver entre amis, en famille ou même après une balade au bord du Loiret, dans une ambiance **détendue et bucolique**.

Ouverte aux beaux jours, la guinguette du Pâtis sera également un lieu d'animation ponctuelle : petits concerts, ateliers, soirées à thème... Restez à l'écoute du programme !

Après avoir récolté des idées de noms donnés par les habitants, ces derniers ont pu voter sur le marché du dimanche 11 mai. Arrivé en tête avec 38 voix « **le temps des cerises** » sera le nom de la guinguette ( « Guing'Hilaire », 23 voix et « la pie hour » 20 voix sont sur le podium).

Le samedi 17 mai, un atelier participatif était organisé afin de construire le mobilier extérieur, qui rassembla une dizaine d'habitants sur la matinée.

La commune tient à remercier chaleureusement : Babée Jardin d'Olivet, Burban palettes d'Ormes et Pagès

agencement de Meung-sur-Loire, pour leurs dons de palettes et transport.

La commune remercie également chaleureusement : Sandrine, Christian, Simon, Arnaud, Ludovic, Mélanie, Eve, Gaëlle, Lilie et Valérie, pour leur présence, leurs idées, leur motivation et surtout leur compétence en construction de banquettes et tables. Les services techniques ont œuvré aussi dans cet aménagement en maniant la tronçonneuse afin de fabriquer de belles tables locales ! Merci à eux !

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont soutenu ce projet, preuve que **les idées des habitants peuvent faire grandir notre commune**.

**Rendez-vous au Pâtis, pour profiter ensemble des beaux jours dans une ambiance guinguette !**



## Opération citoyenne "Clean Walk"

L'opération de ramassage de déchets a eu lieu le **26 avril** dans les rues de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Environ, **une quinzaine de kilos de déchets ont été ramassés par les participants.**

Toujours les mêmes déchets : mégots de cigarette, emballages de gâteaux, bouteilles de verre, canettes de soda...

Merci aux élus, bénévoles adultes et enfants d'avoir participé à ce moment de citoyenneté"



## La Grande Lessive Un projet artistique collectif et éphémère

Le jeudi 20 mars 2025, Saint-Hilaire a vibré aux couleurs de La Grande Lessive®, un événement artistique participatif porté par le service animation péri et extrascolaire en partenariat avec les RPE (Relais Petite Enfance), les écoles, les services périscolaires, les services communaux, et bien sûr, les habitants.

Pour cette édition de printemps, sur le thème « **Du papier, des papiers, vos papiers** », chacun était invité à réaliser une œuvre unique sur une feuille A4 non plastifiée (dessin, peinture, photographie, collage...), puis à venir l'accrocher à un fil tendu spécialement pour l'occasion sur la place de la salle des fêtes, un lieu convivial et proche des écoles.

### UN PROJET COLLECTIF, UNE DYNAMIQUE DE VILLE

La Grande Lessive est un projet d'art participatif mondial, initié par une association, qui se tient deux fois par an. La commune de Saint-Hilaire, après avoir signé une convention avec l'association (propriétaire de la marque déposée), s'est inscrite pour organiser localement cet événement tout en respectant ses valeurs : participation libre, expression artistique individuelle, sans finalité commerciale ou partisane.

### UNE MOBILISATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les enfants de l'accueil de loisirs ont créé leurs œuvres le mercredi précédent. Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, ainsi que les élèves des deux écoles, ont également pris part avec enthousiasme à cette aventure

artistique. Le jour J, tous les enfants sont venus accrocher leurs créations, tandis que les habitants, eux, ont rejoint l'exposition tout au long de la journée, à leur rythme.

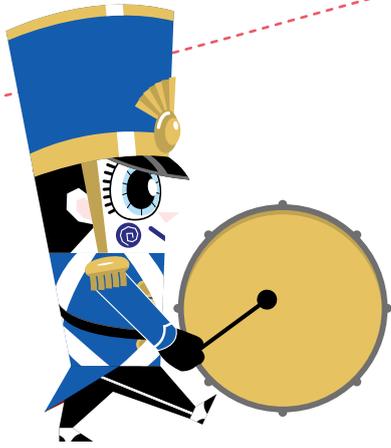
### UNE JOURNÉE FESTIVE ET CONVIVIALE

Dès le matin, les animateurs ont installé les fils pour accueillir toutes les œuvres, puis ont contribué à l'accrochage des réalisations du périscolaire et des écoles. En fin de journée, au lieu d'accueil périscolaire traditionnel au pôle scolaire, les enfants et leurs familles ont été conviés directement sur la place de la salle des fêtes. Les élus les y ont chaleureusement accueillis pour partager un goûter convivial et un moment d'échange.

À l'issue de l'événement, les œuvres ont été décrochées et rendues à leurs auteurs, conformément à l'esprit de La Grande Lessive qui interdit toute vente, récompense ou usage commercial de ces créations.

### UN SUCCÈS À RENOUVELER

Cet événement, véritable souffle artistique et citoyen, a rencontré un grand succès et sera renouvelé en mars 2026, pour une nouvelle Grande Lessive riche en créativité et en partages.



## Activités musicales

En 2025, les activités musicales de notre association se sont poursuivies :

- le **31 janvier** avec Not'en Bouche, la traditionnelle audition de nos élèves de l'école de musique
- le **1<sup>er</sup> mars** avec l'animation de la conférence Carmen avec Clément JOUBERT dans le cadre de la Fabrique Opéra Val de Loire
- le **8 mars** lors du carnaval organisé par l'APESH
- les commémorations officielles des **19 mars et 8 mai**
- le **24 mai** pour notre concert de Printemps avec le Marching Band Galaxy
- le **7 juin** au Corso Fleuri de Donnery

Pour la fin d'année, nous participerons au marché aux cerises ainsi qu'au rassemblement des Saint-Hilaire de France les 5 et 6 juillet, tout comme il y a 15 ans.

Du côté de l'école de musique, les élèves donneront une audition de fin d'année le 28 juin.

Pour la rentrée prochaine, les (ré)inscriptions seront possibles dès le mois de juin. Nous serons également présents en septembre au forum des associations pour répondre à vos questions.

Si vous êtes musicien, pratiquant ou ancien pratiquant, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous travaillons dans une ambiance joyeuse, conviviale et familiale !



### CONTACTS

@ [societe.musicale.sthilaire@gmail.com](mailto:societe.musicale.sthilaire@gmail.com)

@ <https://bio.link/musiquesthilaire>



## 18<sup>e</sup> rassemblement des Saints Hilaire de France et du Canada

Avec l'arrivée du printemps, le mail s'est transformé en galerie à ciel ouvert avec l'installation de nombreuses photos du rassemblement de 2010.

15 années plus tard... Le souvenir de cette fête reste ancré dans la mémoire de bon nombre d'habitants qui prennent plaisir à redécouvrir et revivre, par le biais de cette exposition, les moments importants illustrant la manifestation.

Depuis 2006, date du 1<sup>er</sup> rassemblement à Saint-Hilaire-la-Palud (79), les banderoles annonciatrices circulent entre les villages organisateurs et c'est ainsi qu'en accompagnement des photos, l'une d'entre-elles se pavaise sur le mail pour annoncer l'événement des 5 et 6 juillet.

**Le dimanche 6 juillet, sur le terrain du Pâtis, venez découvrir le « marché des Saint Hilaire »** qui aura lieu en même temps que le marché mensuel et partager avec l'Hilairoise 45 les bons moments de convivialité qui règnent au sein des rassemblements. (marché de 9h à 13h)



## Yoga & Créativité

### 2 horaires de cours de Hatha Yoga, accessibles à tous, adultes et grands adolescents

Depuis septembre dernier, les cours de yoga à Saint-Hilaire sont le mercredi de 17h45 à 19h et de 19h15 à 20h30. Ils ont lieu à la Salle multiactivités, 106 clos du Four à Chaux, près du gymnase (accès par la rue de la Gobette ou l'Allée d'Erkheim).

**Ces cours, à la fois toniques et doux, dans le respect de la tradition du yoga indien, sont accessibles à tous, adultes et adolescents, chacun adaptant la pratique à sa juste mesure. Ils s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux confirmés.**

Vous pouvez venir participer à un cours quand vous le souhaitez, ne serait-ce que pour anticiper une éventuelle inscription à la rentrée de septembre.

Les cours se poursuivent jusqu'au mercredi 25 juin, et reprendront le mercredi 17 septembre.

Nous serons également présents lors du Forum Associatif, occasion de nous rencontrer et d'échanger ensemble.

Si vous souhaitez participer à un cours, venez quelques minutes avant le cours, muni d'un grand tissu (2 x 1 m) et d'un coussin.



Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site :

@ yoga-creativite.fr ☎ 06 40 33 89 59

@ yoga.creativite@orange.fr

## Brin de talent Hilairois

**Notre association a pour objet d'apporter à ses membres les moyens susceptibles de les aider dans leur passion : le patchwork, le crochet, la broderie, les travaux d'aiguille.**

L'association est composée de 23 membres, nous avons une nouvelle recrue. Suite à l'Assemblée générale du 2 décembre 2024, le bureau a changé :

**Présidente :** Brigitte CORBEAU

**Trésorière :** Joëlle MASSON

**Secrétaire :** Ghalia DUDEMAINE

**Membres :** Françoise JUPILLIAT  
Édith PENAULT, Jocelyne FOULBŒUF,  
Claudine PERTHUIS

Nous nous réunissons tous les lundis de 14h à 18h et les 1<sup>er</sup> lundis de chaque mois de 10h à 18h à la salle des « Associations » de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Retrouvez-nous  
tous lundi de 14h  
à 18h, salle des  
« Associations »





### Expérimenter

Jardin partagé en permaculture, grainothèque à l'agence postale, apéro dinatoire en cuisine végétale...



### S'informer

Conférence ciné-débat, exposition sur la récupération d'eau pluviale



### Alerter

Sur la gestion métropolitaine de l'eau, sur l'artificialisation des sols (film : Du béton sur nos courgettes)...



ASSOCIATION  
Le Coquelicot

## Le Coquelicot, vous connaissez ?

Depuis 2008, Le Coquelicot initie des activités d'intérêt général dans la perspective de transformation écologique.



### Protéger la biodiversité

Entretien de 24 nichoirs, installation et entretien de haies...



### Se former

Au travers d'ateliers pratiques : fabrication de produits d'entretien, défi énergie...

**À venir :** Fabrication de produits cosmétiques, de marmites norvégiennes, atelier de cuisine végétale.



### Se rassembler

Avec d'autres associations : fête de l'eau 2023 à Saint-Hilaire, fête des possibles 2024 à Baule...

**À venir :** Samedi 14 juin à Saint-Hilaire « Jardin au naturel et fête de la biodiversité ».



### Initier

Des pratiques individuelles et collectives accessibles  
**au niveau communal :** l'utilisation de panneaux photovoltaïques, installation de réserves d'eau, récupération hebdomadaire des bios, déchets de la cantine scolaire pour les composter...

Vous sentez-vous concernés ?  
Souhaitez-vous nous connaître, nous soutenir ?

☎ 06 88 80 05 78 @ associationlecoquelicot@gmail.com



## Où débroussailler ?

Le débroussaillage est **obligatoire** :

- ➔ dans un rayon de 50 m autour des constructions ;
- ➔ sur une largeur de 2,50 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions ou ouvertes à la circulation motorisée.

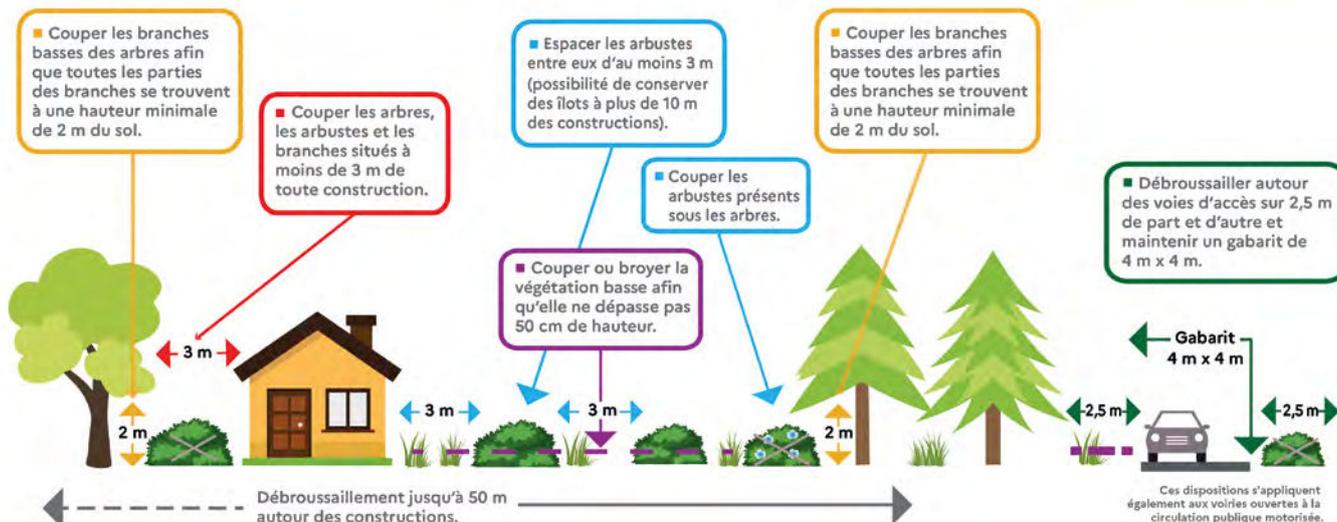


## Quand débroussailler ?

- ➔ La coupe des arbres et arbustes est à réaliser de préférence entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 mars.
- ➔ Le maintien de la végétation à une hauteur inférieure à 50 cm est à faire toute l'année, autant de fois que nécessaire.

## Comment débroussailler ?

Les principales MESURES :



## Qui doit débroussailler ?

➔ Le débroussaillage est effectué par le **propriétaire** des constructions, terrains ou installations.

Si les travaux de débroussaillage s'étendent sur les fonds voisins, vous devez demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin.

En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation de débroussaillage sera mise à la charge de ce voisin.

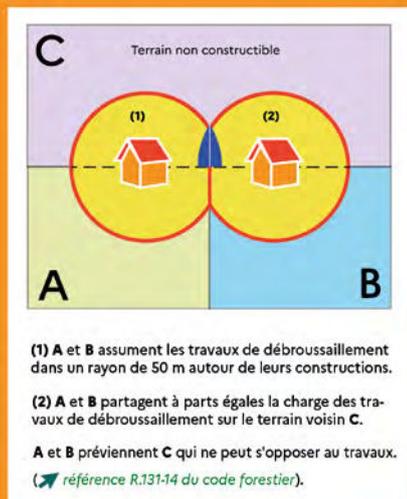
## En cas de non-respect de ces obligations



Vous vous exposez à des sanctions administratives (50 €/m<sup>2</sup>) et à une contravention pouvant s'élever à 1500 €.

En cas de sinistre, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000 €.

Le maire de la commune assure le contrôle des OLD.



(1) A et B assument les travaux de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de leurs constructions.

(2) A et B partagent à parts égales la charge des travaux de débroussaillage sur le terrain voisin C.

A et B préviennent C qui ne peut s'opposer au travaux.

(☞ référence R.131-14 du code forestier).

## Où se renseigner ?

- ➔ Auprès de votre **mairie**
- ➔ Auprès de la **direction départementale des territoires du Loiret** (service eau, environnement et forêt) Tél. : 02 38 52 48 62 - ddt-seef@loiret.gouv.fr

[www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

- Arrêté ministériel du 6 février 2024 classant les bois et forêts exposés au risque d'incendie.
- Arrêté préfectoral du 9 janvier 2025 définissant les OLD dans les massifs exposés au risque feux de forêt du département du Loiret.

Document communiqué par le DDT de Loiret - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100

il faut repenser  
la culture des cerisiers

# Le visage de notre campagne hilairoise change



## → Pourquoi supprimer autant de cerisiers ?

Les arboriculteurs français sont confrontés à une crise majeure : **la disparition progressive des moyens efficaces pour lutter contre les mouches de la cerise.** Face à cette menace, l'abattage des anciens vergers, souvent abandonnés ou impossibles à protéger, devient la seule solution envisageable.

## → Deux parasites redoutables

- **La mouche de la cerise (*Rhagoletis cerasi*)** pond un œuf par fruit dès que la cerise commence à rosir. Le ver se développe à l'intérieur, rendant le fruit impropre à la consommation.
- **La drosophile *suzukii***, quant à elle, est encore plus agressive. Elle s'attaque aux cerises prêtes à être récoltées, y pondant des dizaines d'œufs à la fois. Les fruits sont alors infestés de petits asticots.

Ces insectes prolifèrent rapidement, surtout dans les vergers non entretenus, devenus de véritables foyers de contamination pour les parcelles voisines.

## → Une transformation coûteuse et complexe

Pour espérer continuer à produire, il faut repenser totalement la culture des cerisiers :

- **Planter des haies fruitières, avec une végétation plus aérée**, permet de mieux contrôler les parasites.
- **Couvrir les arbres de filets à mailles très fines** évite l'invasion des mouches.

Mais cette transformation représente un investissement colossal : de **60 000 à 100 000 euros par hectare**. De 400 arbres à l'hectare auparavant, les nouvelles plantations passent à 1 500 arbres afin de les couvrir plus facilement.

## → Des alternatives limitées

Quelques méthodes alternatives existent :

- **Des traitements à base de chaux** pour bloquer la ponte des femelles.
- **Des pièges et plaques engluées jaunes** attirent les mouches, mais capturent aussi d'autres insectes, utiles à l'écosystème.

Malheureusement, les parasites s'adaptent, devenant résistants aux produits encore autorisés

## → Et demain ?

**Face à ces difficultés et à l'ampleur des investissements nécessaires, les jeunes agriculteurs hésitent à se lancer dans la filière. Résultat : la cerise française risque de devenir rare sur nos étals.**

Elle est déjà remplacée par des fruits importés... souvent traités avec des produits aujourd'hui interdits en France.





## Ne gaspillons pas l'eau Soyons solidaires

L'épisode de chaleur fin avril nous rappelle le réchauffement climatique en cours et les défis à relever solidairement afin de ne pas manquer d'eau pour nos besoins essentiels.

### → Des astuces multiples et variées économisées

Rappel de quelques-unes des principales astuces pour économiser l'eau chez soi :

- **prendre des douches** de moins de 5 mm à la place de bains,
- **éviter de laisser couler l'eau inutilement** et fermer le robinet quand on se lave ou quand on fait la vaisselle
- **éviter les fuites** et les réparer
- **s'équiper d'une chasse d'eau économique,**
- **boire l'eau du robinet** plutôt que l'eau en bouteille,
- **collecter l'eau de pluie** pour arroser son jardin,
- **changer son système de chauffe-eau** pour un système plus économe en eau et en énergie

### → Autres astuces :

- **adapter son jardin au réchauffement climatique** par le choix de plantes demandant peu d'eau,
- **jardiner sans eau** en faisant appel aux techniques comme la permaculture et l'agroécologie,
- **récupérer l'eau de pluie** pour les WC selon possibilités offertes par la loi,
- **préférer une tonte haute des gazons en toute saison,** en période de canicule ou non. Pour préserver un pré vert dans la durée, il est recommandé de ne jamais descendre en dessous de 10 centimètres, au risque d'exposer le sol à un réchauffement plus intense (surtout en plein été). Plus la végétation au sol sera dense, plus il pourra capter et préserver sa fraîcheur et son humidité.



### Ingrédients

- 2 concombres
- 250 g de feta
- 2 branches de menthe
- Huile d'olive, sel et poivre



### Ingrédients

- 1 boîte de pois chiche à mettre au frais avant
- 2 oignons rouges
- 1 bouquet de persil plat
- Huile d'olive, sel et poivre

## La recette d'Hilainois·es

# Recette de Printemps : Un peu de Méditerranée dans nos assiettes

Ce trimestre, nous avons décidé de vous faire voyager sans trop bouger de chez vous. Il faudra cependant vous rendre au marché pour choisir les meilleurs légumes et accompagnements pour ces 2 salades venues tout droit de Grèce.

## Salade de concombre, feta et menthe



Sans épilucher les concombres, coupez-les en dés en enlevant la pulpe. Dans le même saladier, coupez la feta en cube. Hacher grossièrement la menthe et l'ajouter dans le saladier. Assaisonner selon vos goûts.

**OPTION : olives noires**

## Salade de pois chiche aux oignons rouges



Dans un saladier, mettre les pois chiches égouttés, l'oignon finement coupé et le persil ciselé. Arroser d'huile d'olive et assaisonner selon vos goûts. Mettre au frigo 1h avant dégustation si les pois chiches n'étaient pas au frais.

**OPTION : une pincée de cumin et olives noires**

# Bonne dégustation !

Vous pouvez participer en nous envoyant vos meilleures recettes pour les prochains bulletins municipaux, à l'adresse suivante : [accueil@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr](mailto:accueil@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr) ou directement en mairie, agence postale ou boîte à idées.

## FRÉQUENTATION DES VÉLOROUTES DANS LE LOIRET

ANNEE 2024

**40 636**

**PASSAGES DE VÉLOS**

en moyenne par compteur\*

**-13%**

par rapport à 2023



**46 929**  
PASSAGES  
par compteur



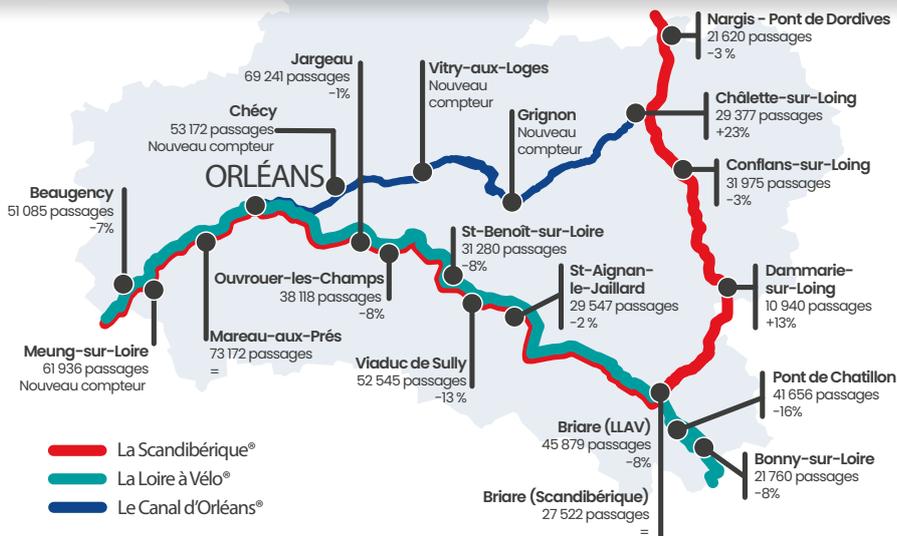
**23 014**  
PASSAGES  
par compteur



**41 274**  
PASSAGES  
par compteur



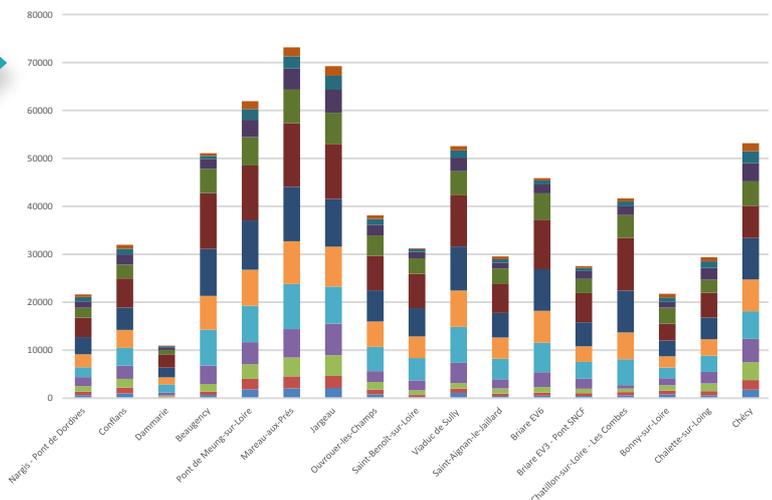
**73 172** passages de vélos sur le compteur de Mareau-aux-Prés en 2024  
(= par rapport à 2023)



### Fréquentation mensuelle par compteur



- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE
- DÉCEMBRE



Infographie : Tourisme Loiret - Janvier 2025

Source : Données de fréquentation des Éco-compteurs - CRT Centre-Val de Loire, Conseil départemental du Loiret - 2024

\* Sur la base de 17 compteurs vélos implantés sur La Loire à Vélo, La Scandibérique et le Canal d'Orléans et permettant la comparaison entre 2024 et 2023

Ressources graphiques : ©Freepik



## Paroles d'enfants hilairois(es)

Nous sommes allés à la rencontre de nos plus jeunes Hilairois(es) et leur avons demandé :

« Quel est ton jour préféré de l'année ? »

- **Le samedi** parce que j'ai hand et je peux sortir avec mes copains.
- **Le premier jour des vacances.**
- **La rentrée des classes.**
- **Le lundi** parce que le lundi on a foot.
- **Le 19 avril** parce que c'étaient les vacances et l'anniversaire de mon petit frère aussi.
- **Noël**, parce qu'on a plein de cadeaux et on mange bien.
- **Jeudi** parce que c'est cool au hand, mais aussi l'armistice.
- **Pâques**, parce qu'on a plein de chocolat.
- **Le 27 juillet**, parce que c'est mon anniversaire
- **Le vendredi** parce qu'on est au deuxième service et donc on n'est pas puni de jeux.



## Infos pratiques

### État civil



#### ILS SONT NÉS

- **PERDOUX Albane** 10.01.2025 à ORLÉANS
- **MOUGENOT Giovanni** 07.02.2025 à ORLÉANS
- **VON SCHRAMM Victorine** 28.02.2025 à ORLÉANS
- **PFITZNER PURSER Paul** 27.03.2025 à ORLÉANS

Pour information, la liste des naissances diffusée dans notre bulletin municipal est établie à partir des avis de naissances sur lesquels est noté « les parents ont accepté une information dans la presse ».

S'il est indiqué « les parents ne souhaitent pas d'information dans la presse » alors la naissance de votre enfant ne paraîtra pas dans notre bulletin, sauf à votre demande, et ce pour respecter le Règlement général sur la protection des données.

#### ILS SE SONT MARIÉS

- **BŒUF Armand** et **PEREIRA Sabrina** 14.02.2025
- **EL HAMDI Sofiane** et **BOUZID Romaisae** 21.03.2025
- **TISSIER Xavier** et **COURRIER Aurore** 19.04.2025
- **POUSSIGUE Jonathan** et **DIETRICH Mélissa** 26.04.2025
- **THOMAS Jonathan** et **JANIN Amélie** 01.05.2025
- **BENON William** et **LE BRUSTIEC Manon** 03.05.2025

#### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **SANZAY née DAUVILLE Chantal** 09.01.2025 à ORLÉANS
- **LANSON née GALLON Élisabeth** 12.01.2025 à ORLÉANS
- **DAUBISSE Martial** 05.02.2025 à ORLÉANS
- **REGIEN Étienne** 19.04.2025 à ORLÉANS

## Les sites officiels pour vous simplifier la vie

Que vous soyez étudiant, parent, en recherche d'emploi ou d'informations administratives, les services publics en ligne sont là pour vous faciliter la vie. Outre **Service-public.fr** qui regroupe tous les conseils pour effectuer les démarches administratives du quotidien, voici une sélection de dix sites incontournables pour accompagner les usagers à chaque étape de leur parcours et gérer efficacement leur quotidien. N'hésitez pas à les consulter régulièrement pour rester informé des évolutions et des nouvelles aides disponibles.

### 1 POUR LES JEUNES ET LES ADOLESCENTS

Faire de nos jeunes des citoyens et citoyennes éclairés, responsables et engagés. Le site du **Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative** recense toutes les possibilités offertes à la jeunesse pour s'épanouir dans la vie : mobilité internationale, bénévolat, mentorat, aides, insertion...

### 2 POUR LES ÉTUDIANTS

**Messervices.etudiant.gouv.fr** regroupe toutes les informations utiles aux étudiants tout au long de leurs études : tout savoir sur les possibilités de financement, de logements, de restauration ou d'emploi ainsi que sur des aides spécifiques comme l'aide au mérite. Il permet également de faire ses demandes en ligne pour simplifier les formalités.

### 3 POUR SE FORMER

Vous souhaitez monter en compétences ou changer de métier ? **Mon compte formation** vous permet de consulter vos droits à la formation et de vous inscrire directement à des formations financées par votre compte personnel de formation (CPF), tout au long de votre carrière.

### 4 POUR TROUVER UN TRAVAIL

Que vous soyez en recherche active d'un emploi ou en reconversion professionnelle, le site de **France Travail** vous propose des offres d'emploi, des conseils pour améliorer votre CV et vos entretiens, ainsi que des formations pour développer vos compétences.

### 5 POUR LES ENFANTS ET LA FAMILLE

La **Caisse d'allocations familiales** gère de nombreuses aides comme l'aide personnalisée au logement (APL), le revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité ou encore les prestations familiales. Sur leur site, vous pouvez simuler vos droits et effectuer vos demandes directement en ligne.



### 6 POUR LA SANTÉ, TOUT AU LONG DE LA VIE

La France garantit l'accès universel aux soins pour toutes et tous et vous permet un accès aux soins. Le site de **l'Assurance Maladie** permet de suivre ses remboursements, commander une carte vitale, déclarer un médecin traitant ou encore accéder à des informations de santé fiables et actualisées.

### 7 POUR SES DROITS SOCIAUX, À TOUT MOMENT DE LA VIE

**Mesdroitssociaux.gouv.fr** est un portail universel destiné à tous, en activité, sans emploi ou à la retraite. Il permet de visualiser ses droits et prestations, simuler ses droits sociaux, retrouver ses organismes de rattachement...

### 8 POUR LES IMPÔTS, CHAQUE ANNÉE

Le site des **Impôts** accompagne particuliers et professionnels dans leur vie fiscale : payer ses impôts ou ses amendes, obtenir un quitus fiscal, consulter le calendrier fiscal...

### 9 POUR SES TITRES OFFICIELS, TOUS LES 5 OU 10 ANS

Le site officiel **France Titres, l'Agence nationale des titres sécurisés**, permet de réaliser les démarches concernant sa carte d'identité, son passeport, son permis de conduire, sa carte grise...

### 10 POUR SON PERMIS DE CONDUIRE

La Sécurité routière a mis en place une plateforme qui permet de réserver en ligne son rendez-vous pour l'examen pratique du permis de conduire ou consulter ses résultats ou le solde de points sur son permis de conduire.

# Rétrospective



Observatoire



Inauguration transformateur Enedis  
du 14 avril 2025



Marché du 14 avril 2025



Repas des aînés du 23 mars 2025



Commémoration du 19 mars 2025



Pot remerciements agents recenseurs



Réunion « Ma Métro Réno'v »  
du 10 mars 2025



Inauguration du multiaccueil  
de Saint-Privé-Saint-Mesmin